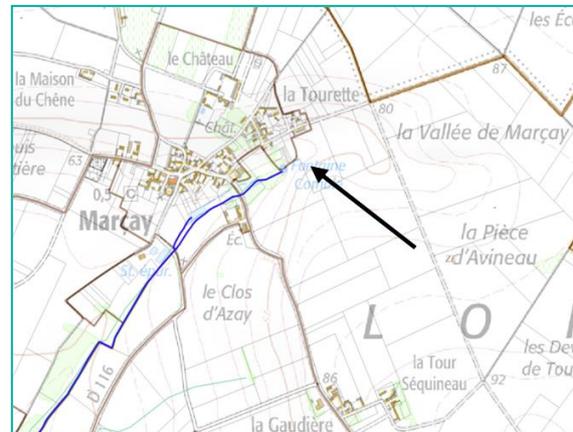


REMÉANDRAGE DU COMPRIGNY ET ZONE HUMIDE SUR LA COMMUNE DE MARÇAY (37)

Le Comprigny est un affluent rive droite du Négron, lui-même affluent de la Vienne peu avant sa confluence avec la Loire. La pression des usages influe sur la qualité de ses eaux, des habitats et des populations d'espèces, tous trois altérés par les travaux hydrauliques réalisés dans les années 1960-1970 et dont les effets se combinent aujourd'hui avec ceux du changement climatique.

Les travaux réalisés consistent en une opération conjointe de restauration de cours d'eau, de mares et de sources. Ils visent notamment à recréer des milieux aquatiques fonctionnels en secteur fortement dégradé.

Les lieux sont appelés à être valorisés pour devenir une vitrine du savoir-faire du syndicat qui ambitionne de reproduire ce type d'action dans le Chinonais et Loudunais. Une signalétique a été posée par l'intercommunalité, le site fait désormais partie des visites patrimoniales de la commune de Marçay.



Carte de localisation

Maître d'ouvrage : Syndicat des bassins du Négron et du Saint-Mexme (SBNM) - Vienne Aval et affluents

Période de réalisation des travaux : Octobre 2021 (9 jours).

Entreprises : Joly : 7 jours (terrassement et transport de matériaux)
 Entraide et solidarité : 2 jours (plantation d'hélophytes et remise en état de la végétation)



Nouveau lit du Comprigny avec radiers, blocs et recharge alluvionnaire (2 ans après les travaux 2023)

Jusqu'à-là rectiligne, le Comprigny a fait l'objet d'un reméandrage en 2021



Carte de localisation du site de Fontaine Comble
Présentation des travaux réalisés



Légende
 Cours d'eau
 - - - Ancien lit
 — Lit retracé
 Travaux autres
 ■ Mares créées
 ■ Lavoir restauré

0 100 200 m

0 10 20 m

Coût total : 7 400 € TTC

Financement du projet

Agence de l'Eau Loire-Bretagne 50%, Région Centre Val de Loire 20%, Syndicat des Bassins du Négron et du Saint-Mexme-Vienne aval et affluents (SBNM) 20%, Conseil Départemental d'Indre et Loire 10%.



Création d'une mare et sa valorisation

Objectifs des travaux effectués

- Retrouver un fonctionnement morphologique naturel du cours d'eau ;
- Améliorer la qualité et la diversité des habitats aquatiques ;
- Restaurer deux mares ;
- Améliorer les fonctions auto-épuratrices du cours d'eau et la quantité de la ressource en eau.

Descriptif technique des travaux réalisés

- Débroussaillage du site sur 2200 m²
- Création des méandres et de banquettes basses sur plus de 100 m (250 m³).
- Plantation d'iris et carex sur les banquettes
- Restauration d'une mare et création d'une autre mare (environ 30m² chacune).
- Création de 8 zones de radier de 2,5m de long en alluvionnaires (diamètre = 10-40cm).
- Légère recharge granulométrique du Comprigny sur une épaisseur de 10cm en moyenne.
- Mise en place de blocs pour diversifier les écoulements et les habitats.
- Enrochement d'une source (ancien lavoir) et restauration d'une autre.
- Chantier participatif de plantation d'arbres et arbustes avec l'école de Marçay, riverains, commune & bénévoles.
- Mise en place d'un panneau de communication.

Informations sur les aspects administratifs

- Opération réalisée dans le cadre du CTMA du Négron, et du Saint Mexme Vienne et affluents 2021-2023.
- DIG liée au contrat et dossier de déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau et du code de l'environnement rubrique 3.3.5.0 de l'article R.214-1 du code de l'environnement.

Informations complémentaires

Concernant la valorisation du site, un panneau d'information a été élaboré. La création graphique et la pose commune du panneau ont coûté 2238 €, pris en charge par le syndicat dans le volet communication du projet.

Le site sert aussi d'exemple lorsque le technicien présente des travaux réalisés par le Syndicat aux riverains et aux les élèves de l'école de Marçay. Lors de ces séquences, des ateliers de plantation et des ateliers milieux aquatiques sont organisés par la Fédération de Pêche d'Indre-et-Loire dans le cadre du Contrat Territorial, pour les 4 niveaux de l'école élémentaire.

Documents disponibles sur demande

Cahier des charges, plans, photos...

Suivi mis en place

Suivi photographique avant et après travaux et inventaire Faune Flore avant travaux.

NB : Une station pour l'agrion de mercure (espèce de libellule rare et menacée) était connue juste en aval du site de travaux. Un inventaire sera refait dans deux-trois ans pour déterminer si elle a pu coloniser l'endroit.

Présentation des impacts observés, en fonction de l'état d'avancement des travaux

Le projet semble localement bien perçu : le syndicat voisin (aval) souhaite procéder à une opération similaire de restauration sur 90 mètres en 2025, prévue dans le contrat 2024-2026.

De la même manière, ce projet a servi de support pour faciliter la compréhension de 3 autres projets sur Marçay. En 2023, un nouveau site a été restauré et un autre chantier a commencé. Ils n'ont suscité aucune opposition de la part des riverains.

Contact pour tout renseignement sur ce projet

TMR : Fabien BERGE - 07 88 73 06 20 - 02.47.95.95.29 - f.berge@cc-cvl.fr

Président du SBNM : Vincent NAULET - Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire
1, rue du stade - 37500 CINAIS